



DEAL DE LA GUYANE



Aménagement de la section Balata - PROGT

DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

PIECE H – BILAN DES CONCERTATIONS

VILLE & TRANSPORT
DIRECTION REGIONALE OUEST
Espace bureaux Sillon de Bretagne
8 avenue des Thébaudières
CS 20232
44815 SAINT HERBLAIN CEDEX

Tel. : 02 28 09 18 00
Fax : 02 40 94 80 99

DATE : JUILLET 2016

REF : 4-53-1333



SOMMAIRE

Bilan de la concertation préalable

- SOMMAIRE 2**
- INTRODUCTION 3**
 - 1.1 Le contexte du projet.....3**
 - 1.2 Les objectifs de la concertation3**
- 1. DEROULEMENT ET MODALITES DE LA CONCERTATION 5**
 - 1.1. Le territoire concerné5**
 - 1.2. Modalités de diffusion de l’information et des échanges.....5**
 - 1.1.1 Préparer la concertation..... 5
 - 1.1.2 Annoncer la concertation..... 5
 - 1.1.3 S’informer 5
 - 1.1.4 Echanger et contribuer..... 6
- 2. LA PERCEPTION DE LA CONCERTATION 7**
- 3. SYNTHESE THEMATIQUE DES AVIS EXPRIMES 8**
 - 3.1. Méthodologie8**
 - 3.1.1. Méthode 8
 - 3.1.2. Objectifs du bilan..... 8
- 4. SYNTHESE THEMATIQUE DES AVIS 9**
- 5. LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION POUR LA DEAL GUYANE 10**



Introduction

1.1 Le contexte du projet

La RN2 est un axe de déplacements stratégique à l'échelle de la Guyane. Dans sa partie comprise entre le giratoire de Balata et le PROGT, cette voie qui permet de desservir la commune de Matoury et l'aéroport Félix Eboué, est souvent congestionnée. Cette situation pourrait s'empirer dans les prochaines années avec le développement de zones d'activité et de projets de logements sur ce territoire. De plus cette voie est largement empruntée par les vélos et piétons qui sont obligés de se mêler à la circulation automobile avec des risques de sécurité évidents. Les bus se trouvent aussi englués dans cette circulation automobile, n'offrant pas la performance et la qualité de service demandées par les usagers, et restent donc peu attractifs.

Face à cette situation l'Etat et la Région ont décidés d'agir et d'inscrire le réaménagement de cette section Balata-PROGT dans leurs priorités. De nombreux scénarios d'aménagement ont été étudiés.

Le projet d'aménagement de la RN2 avec une mise à 2x2 voies de type boulevard urbain pour doit permettre de:

- Répondre à la demande croissante de déplacements sur cet axe majeur
- Améliorer son partage entre les différents usagers (automobilistes, usagers des transports en commun, cyclistes, 2 roues) et sécuriser les déplacements, notamment ceux des modes doux (vélos, piétons)
- Réaménager des carrefours avec la mise en place de giratoires et/ou de feux pour régler les problèmes de circulation et d'insécurité
- Mettre en place de 2 voies réservées aux bus (une dans chaque sens) entre Balata et PROGT (un site propre pour les transports collectifs)
- Créer des itinéraires piétons et cyclistes sécurisés

1.2 Les objectifs de la concertation

La concertation sur l'aménagement de la RN2 entre Balata et PROGT s'est tenue sur la commune de Matoury. Elle avait pour objectif de :

- Informer sur le projet de réaménagement de la RN2
- Communiquer sur la création d'un axe site propre bus (1^{er} site propre de Guyane) et expliquer les avantages de ce choix pour les citoyens
- Appuyer le choix de l'insertion de l'axe bus (axial ou latéral)
- Expliquer la démarche d'étude
- Mobiliser les citoyens et créer une culture de la concertation



La DEAL Guyane a établi, en accord avec ses partenaires (la Région, la commune de Matoury et la CACL), le dispositif de concertation adapté à ces objectifs.

Des études plus détaillées sur le tracé, les emprises, les travaux, tenant compte des résultats de la concertation préalable, seront menées par la suite.



1. Déroulement et modalités de la concertation

1.1. Le territoire concerné

La concertation s'est déroulée dans le territoire de la commune de Matoury situé sur le territoire guyanais.

1.2. Modalités de diffusion de l'information et des échanges

1.1.1 Préparer la concertation

Afin de préparer la concertation et d'adapter au mieux ses modalités au territoire du projet, la DEAL a organisé des rencontres avec les élus et la Région Guyane. Ces discussions ont eu lieu lors de réunions dédiées au projet d'aménagement de la RN2.

1.1.2 Annoncer la concertation

Communiqués de presse :

La concertation a été annoncée dans la presse par un communiqué de presse diffusé par la DEAL dans les journaux et à la radio.

Site Internet :

Le site internet de la DEAL, mais aussi celui de la Région Guyane, de Cayenne et de la Communauté de Communes Centre Littoral se sont faits le relais de la concertation.

1.1.3 S'informer

Dossier de concertation:

Un dossier de concertation a été élaboré par la DEAL afin d'informer la population sur le projet. Ce document de 26 pages présente l'opportunité et les objectifs de l'aménagement, les caractéristiques du projet ainsi que la présentation des deux possibilités d'insertion pour le bus en site en propre.

Le dossier de concertation était disponible sur internet, à la DEAL Guyane, à la Région Guyane, en mairie, au siège de la CACL et lors des réunions publiques.

Dépliants :

Le dépliant a fourni une information synthétique du projet d'aménagement de la RN2. Il rappelait brièvement les caractéristiques du projet, les avantages attendus après le réaménagement, le calendrier du projet et les dates des réunions.

Réunions publiques :

Deux réunions publiques ont été organisées. Durant ces réunions, une présentation du projet a été faite à l'aide d'un diaporama projeté en séance. La DEAL et la Région

Guyane ont également pu informer le public en répondant aux questions des participants lors des échanges avec la salle.

Site internet :

La population a pu accéder à des informations sur le site Internet de la DEAL et de la Région et a pu avoir accès à l'ensemble des documents d'informations : dossier de concertation, dépliant, présentation. Des vidéos 3D des deux variantes étaient disponibles au téléchargement et au visionnage.

Presse :

La concertation sur projet d'aménagement de la RN2 a fait l'objet d'une **publication dans tous les journaux municipaux**.

La **presse** a relayé l'information en publiant **de nombreux articles** sur le projet d'aménagement de la RN2 entre Balata et PROGT. Une grande part de ces articles ont été publiés dans le quotidien France Guyane.

Le projet a notamment fait l'objet d'une publication sur la concertation dans le numéro d'octobre-novembre du magazine de la Région Guyane.

1.1.4 Echanger et contribuer

Réunions publiques :

Deux réunions publiques ont été organisées. Le dispositif de concertation tel qu'il a été mis en place est le fruit des échanges entre les différents acteurs du.

Aux côtés de la DEAL, maître d'ouvrage du prolongement, se trouvaient à la tribune des représentants de la Région Guyane (futur maître d'ouvrage du projet), la commune de Matoury.

Ces réunions ont permis au public d'échanger avec le maître d'ouvrage, les partenaires du projet, les élus et d'exprimer une position sur l'aménagement de la RN2 entre Balata et PROGT.

Les réunions ont duré environ 2 heures et réunies chacune, en moyenne, **40 personnes**.

Le calendrier des réunions était le suivant :

- Le 29 juillet 2013 : réunion dédiée aux riverains à Matoury
- Le 10 septembre 2013 : réunion publique à Matoury (60 personnes).

Au total, les réunions publiques ont mobilisé environ **100 personnes**.

Lors des réunions, 30 avis ont été exprimés.

Les registres :

Trois registres étaient accessibles à la DEAL, à la Région et à la Mairie de Matoury, du 17 juin au 17 septembre 2013, aux horaires d'ouverture habituels.

Au total 17 avis ont été exprimés.



L'e-mail :

Une adresse e-mail a été créée pour recueillir les avis de la population durant la période de la concertation.
5 e-mails ont été reçus.

Support d'expression des avis	Nombre d'avis
Registre de la DEAL	6
Registre de la Région	8
Registre de la CACL	1
Registre de Matoury	5
e-mail	5
Réunions	30
TOTAL	52

2. La perception de la concertation

Plusieurs participants ont précisé qu'ils appréciaient être informés du projet bien que certains aient estimés que le projet était déjà décidé.



3. Synthèse thématique des avis exprimés

3.1. Méthodologie

3.1.1. Méthode

La compréhension du bilan et de sa construction nécessite d'expliquer la méthode et les sources utilisées pour la synthèse des avis.

Le bilan est une analyse qualitative des différentes contributions au débat :

- avis exprimés oralement lors des réunions publiques,
- avis rédigés dans les registres
- avis reçus par e-mail.

Cette partie du bilan retrace essentiellement les avis du public – plus de 50 prises de position – et les répartit selon les grandes thématiques auxquels ils font référence. Ainsi une prise de parole peut correspondre à plusieurs thématiques.

Lorsque cela apparaît nécessaire, des éléments de réponse fournis par le maître d'ouvrage sont repris dans un encadré, sachant que des réponses plus précises se trouvent dans les comptes-rendus de réunions en Annexe.

La parole du public, elle, n'a pas été personnalisée.

3.1.2. Objectifs du bilan

Ce bilan poursuit plusieurs objectifs, il doit :

- rendre compte de la participation de chacun,
- informer sur les enseignements de la concertation et ainsi enrichir le projet,
- constituer un outil d'aide à la décision pour la DEAL et la Région Guyane sur les suites à donner au projet.



4. Synthèse thématique des avis

Concernant **l'opportunité du projet**, plusieurs acteurs ont rappelé que ce projet était attendu et nécessaire pour améliorer les conditions de circulations. D'autres préféreraient qu'un autre axe soit construit ou que les voiries secondaires soient reliées entre elles. Certains acteurs précisent que ce projet permettra d'améliorer **l'attractivité** de l'axe et du territoire. Un grand nombre de personnes qui se sont exprimées, souhaitent que le projet d'aménagement de la RN2 **dépasse le tronçon Balata-PROGT pour aller vers Califourchon et l'aéroport**. Certaines estiment que le débouché sur des axes moins capacitaires vont générer des phénomènes de goulet d'étranglement.

Les participants s'inquiètent des emprises et des **acquisitions nécessaires** pour la réalisation de cet aménagement. Plus d'une quinzaine de prise de paroles a porté sur ce sujet. Outre le caractère individuel de la plupart des prises de paroles, certains participants se sont interrogés sur la préservation des accès à l'Usine de La Mirande, si la réduction de l'emprise du terreplein central pourrait réduire les acquisitions nécessaires.

Au cours de la concertation, la question de **l'évacuation des eaux pluviales** est revenue plusieurs fois. Les riverains s'inquiètent d'une mauvaise évacuation des eaux de pluie et d'éventuels débords sur les terrains privés du fait de la perméabilisation des sols.

Les riverains craignent d'importantes **nuisances sonores** une fois les aménagements réalisés. Certains demandent des murs anti-bruit.

Concernant le transport en site propre, la plupart des personnes qui se sont exprimées au sujet de l'insertion des 2 voies réservées est **favorable à une insertion latérale**. Certains ont souhaité savoir pourquoi le choix d'un tram n'avait pas été fait et d'autres ont souligné qu'une insertion latérale faciliterait une mutation ultérieure vers un tel mode de transport. Une personne demande comment les connexions vers les différents modes se feront au niveau de Balata. Une autre demande des abris-bus couverts.

Plusieurs personnes ont émis des avis sur les **pistes cyclables** : leur présence est appréciée mais certains estiment qu'elles manquent de visibilité.

De nombreuses personnes se sont exprimées sur les **circulations piétonnes**. Plusieurs d'entre les demandent la création de passerelle estimant qu'ainsi la circulation automobile ne serait pas gênée et que les piétons seraient plus en sécurité.

Plusieurs participants ont estimés que les **feux aux carrefours** allaient générer du mécontentement et ne contribueraient pas à une amélioration des conditions de circulation sur l'axe. Certaines personnes s'interrogent quant à la possibilité d'intégrer des voies d'accélération et de décélération ou des tournes à droite.

Plusieurs personnes se sont interrogées sur les travaux nécessaires à la réalisation du projet et leur coût.



5. Les enseignements de la concertation pour la DEAL Guyane

La DEAL se réjouit de la qualité des débats et des avis exprimés. Il souligne que le public et l'ensemble des acteurs concernés (élus, associations, ...) ont été nombreux, mobilisés et concernés.

La DEAL rappelle que :

- Les impacts fonciers sont nécessaires, mais sont encore à définir de façon précise. La Région Guyane va missionner un géomètre afin d'implanter les limites actuelles du projet sur les parcelles impactées. Cette mission devrait se dérouler en novembre 2013.
- les fossés prévus dans le projet seront dimensionnés pour réceptionner les eaux de pluies selon les débits inscrits au schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales.
- l'aménagement prévu est de type boulevard urbain, les véhicules ne circuleront donc pas à une vitesse excessive.
- le choix d'une gestion des carrefours par feux tricolores a été étudiée de façon précise et s'avère être la meilleure solution du point de vue de la circulation de l'ensemble des usagers de l'axe.
- l'Etat et la Région Guyane souhaite poursuivre l'aménagement de la RN2 jusqu'au Bourg et au carrefour de Califourchon.
- des mesures de protection pourront être installées conformément aux recommandations qui seront tirées de l'étude d'impact.

La DEAL propose de poursuivre les études l'aménagement de la RN 2 entre Balata et PROGT notamment sur les aspects impacts et environnement.

La DEAL ambitionne de réaliser **l'enquête publique** sur le projet et les premières acquisitions en 2014.

Au vu des avis sur le projet de transport en site Propre, la DEAL va poursuivre les études en ne retenant que l'option insertion latérale.

